

Questionnaire sur l'état de santé du salarié

Ce questionnaire constitue un **auto-diagnostic** destiné aux travailleurs. Il lui permet d'évaluer son état de santé avant de se rendre sur son lieu de travail, voire en cours de journée afin de surveiller son état de santé.

En aucun cas, ce questionnaire ne doit donner lieu à des fiches recueillies et enregistrées.

Rappel : L'enregistrement des données personnelles de santé est interdit, à moins d'être réalisé par du personnel médical, médecin ou infirmier/infirmière.

Ces derniers jours,

- Pensez-vous avoir ou avoir eu de la fièvre (frissons, sueurs) ?
- Avez-vous des courbatures ?
- Avez-vous une toux ou une augmentation de votre toux habituelle ?
- Avez-vous noté une forte diminution ou perte de votre goût ou de votre odorat ?
- Avez-vous eu mal à la gorge ?
- Ressentez-vous une fatigue inhabituelle ?

Ces dernières 24 heures,

- Avez-vous eu de la diarrhée ? Avec au moins 3 selles molles.
- Avez-vous noté un manque de souffle INHABITUEL lorsque vous parlez ou faites un petit effort ?

La présence d'un ou surtout de plusieurs de ces symptômes constitue une alerte.

Vous devez rester à votre domicile ou regagner votre domicile et contacter par téléphone votre médecin traitant ou appeler le numéro de permanence de soins. Vous pouvez d'ailleurs bénéficier d'une téléconsultation.

Si vos symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement, appelez le Samu-Centre 15. (En cas de symptômes se référer aux consignes de la fiche Covid-19 « Que faire en présence d'une personne malade ? »).

